



LIMOUSINE

Cessation définitive d'activité

A envoyer par courrier à l'adresse suivante :

SPRB - Bruxelles Mobilité
Direction des Taxis
Rue du Progrès, 80/1
1035 Bruxelles

Ou à déposer dans la boîte aux lettres des guichets ou contre accusé de réception – étage 1,5

Pour plus d'info : Tél. : 02 204 18 42 ou 02 204 27 37 -- Fax : 02 204 15 01

http://www.mobilite.brussels

E-mail : limousines@sprb.brussels

Données de l'exploitant

1. Coordonnées de l'exploitant

Numéro d'entreprise

Nom de l'exploitant

Rue numéro boîte

Code postal Commune

Téléphone GSM FAX

E-mail

2. Coordonnées des personnes liées à l'entreprise

Veuillez remplir le tableau ci-dessous avec les noms des personnes assurant la gestion journalière (gérant(s), administrateur délégué, etc.).

Nom	Prénom	Fonction	Tel.	E-mail

3. Autorisation d'exploiter un service de location de voitures avec chauffeur portant sur

véhicule(s).

Plaquette(s) d'identification n° :

4. Cessation définitive d'activité à partir du / /



BRUXELLES MOBILITÉ

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Les annexes

- Deux plaquettes d'identification pour chaque véhicule concerné.
- Document d'identification du/des véhicule(s) (carte rose).

Signature(s)

L'exploitant confirme avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur (ordonnance du 27 avril 1995 relative aux services de taxis et aux services de location de voitures avec chauffeur et arrêté du 29 mars 2007 relatif aux services de taxis et aux services de location de voitures avec chauffeur) et des sanctions prévues en cas de non-respect de celle-ci.

Signature(s)
Précédée(s) de la mention manuscrite
"Lu et approuvé »

Nom/Prénom

Date